



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 12 mai 2026, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté le règlement numéro 2026-521 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique, aux heures normales d'ouverture et sur le site Web de la Municipalité au nominique.ca

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné le 14 mai 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Catherine Clermont', is written above a horizontal line.

Catherine Clermont
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 14 mai 2026, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quatorzième jour du mois de mai de l'an deux-mille-vingt-six (14 mai 2026).

A second handwritten signature in blue ink, identical to the one above, is written above a horizontal line.